



AMAP LUNE ETOILE
CONTRAT
POULET BIO

Déc. 2023 &
1^{er} semestre 2024



entre

Le PRODUCTEUR : Christian Bermond - la ferme de Callas, RD 562, 83830 Callas

E mail : bermondchristian@hotmail.com - Tél : 06 35 39 78 45

ET :

Le CONSOMMATEUR :

Nom et prénom :

Téléphone : E mail :

Qui s'engagent pour la période ci-dessous, pour le producteur à fournir et pour le consommateur à recevoir :

1 Poulet bio 2 Poulets bio **à chaque livraison**

à 13 € le kilo pour un poids moyen de 1,8 kg, soit un prix moyen de 23.4 € par poulet

soit pour 6 livraisons qui auront lieu le jeudi 21/12/23, puis pour 2024 : les lundis 22/01, 19/02, 18/03, 15/04, 13/05 un montant prévisionnel du contrat de 141 €.

Le montant de chaque livraison sera calculé selon le poids réel du poulet livré et déduit de l'apport initial de 141€. Si l'apport n'est pas totalement consommé en fin de saison, il sera alors proposé à l'amapien(ne) soit de lui rendre le solde, soit de le reporter pour le contrat suivant. Si à l'inverse le crédit est dépassé, l'amapien(ne) versera la somme manquante en fin de contrat.

Le ou les chèques d'un montant total de 141 € moins le solde disponible du contrat précédent, le cas échéant, seront libellés à l'ordre de «Christian BERMOND».

1 Versement 2 Versements 3 Versements

soit chèques de Euros chacun.

Le producteur



AMAP LUNE ETOILE
CONTRAT
POULET BIO

Déc.2023 &
1^{er} semestre 2024



entre

Le PRODUCTEUR : Christian Bermond - la ferme de Callas, RD 562, 83830 Callas

E mail : bermondchristian@hotmail.com - Tél : 06 35 39 78 45

ET :

Le CONSOMMATEUR :

Nom et prénom :

Téléphone : E mail :

Qui s'engagent pour la période ci-dessous, pour le producteur à fournir et pour le consommateur à recevoir :

1 Poulet bio 2 Poulets bio **à chaque livraison**

à 13 € le kilo pour un poids moyen de 1,8 kg, soit un prix moyen de 23.4 € par poulet

soit pour 6 livraisons qui auront lieu le jeudi 21/12/23, puis pour 2024 : les lundis 22/01, 19/02, 18/03, 15/04, 13/05 un montant prévisionnel du contrat de 141 €.

Le montant de chaque livraison sera calculé selon le poids réel du poulet livré et déduit de l'apport initial de 141€. Si l'apport n'est pas totalement consommé en fin de saison, il sera alors proposé à l'amapien(ne) soit de lui rendre le solde, soit de le reporter pour le contrat suivant. Si à l'inverse le crédit est dépassé, l'amapien(ne) versera la somme manquante en fin de contrat

Le ou les chèques d'un montant total de 141 € moins le solde disponible du contrat précédent, le cas échéant, seront libellés à l'ordre de «Christian BERMOND».

1 Versement 2 Versements 3 Versements

soit chèques de Euros chacun.

Le consommateur